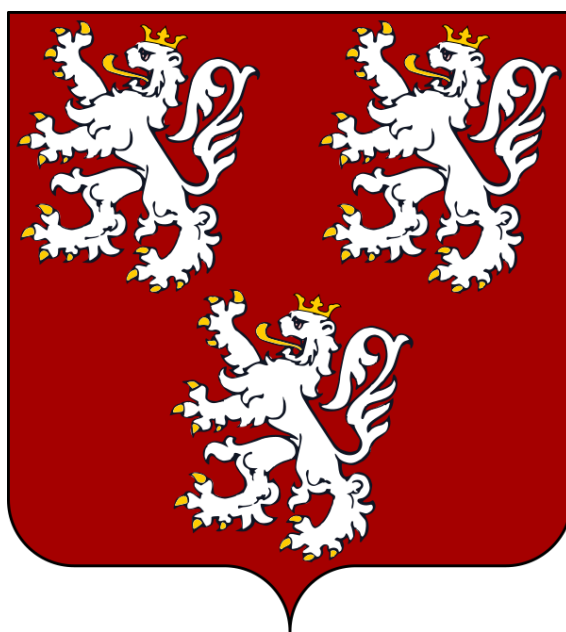


Fiche communale

Lens



Édition 2020

Fiche communale

Lens

Editeurs responsables

Nathalie QUEVY
Hainaut développement
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: +32 65 342 612 – Fax: +32 65 342 603

Helen BARTHE BATSALLE
Observatoire de la Santé du Hainaut
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 600 – Fax: +32 65 879 679

Récolte, structuration des données – Rédaction

HAINAUT DEVELOPPEMENT
Système d'Information stratégique
Richard REMISZ – Sam VAN DE VOORDE
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: 0800 15 500 – Fax: +32 65 342 566

OBSERVATOIRE DE LA SANTE DU HAINAUT
Paul BERRA
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 635 – Fax: +32 65 879 679

Email: hainaut.stat@hainaut.be

"Hormis les exceptions explicitement prévues par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur".

2^{ème} mise à jour 2020

Sommaire

Éléments marquants.....	4
1. Territoire.....	5
2. Population	6
2.1. Population et évolution.....	6
2.2. Age de la population	6
Vieillesse de la population	7
2.3. Mouvements de population.....	8
2.4. Ménages	8
2.5. Perspectives de population et des ménages.....	9
3. Espérance de vie et mortalité.....	10
3.1. Espérance de vie.....	10
3.2. Mortalité.....	10
3.3. Causes de décès	10
4. Etat de santé.....	12
4.1. Etat de santé.....	12
4.2. Dépistage du cancer du sein.....	13
4.3. Comportements de santé.....	13
5. Logement.....	14
5.1. Logements et années de construction des bâtiments	14
5.2. Immobilier	14
Prix de l'immobilier	14
Pression immobilière.....	14
5.3. Foncier.....	15
5.4. Logements publics	15
6. Services à la population.....	16
6.1. Offre médicale	16
6.2. Petite enfance	16
6.3. Aînés	16
6.4. Nombre d'établissements scolaires	16
6.5. Population scolaire	17
7. Formation.....	18
7.1. Niveau d'instruction	18
8. Emploi.....	19

8.1.	Emploi salarié	19
8.2.	Emploi indépendant	19
8.3.	Taux d'emploi / Taux de chômage	19
	Taux d'emploi	19
	Taux de chômage.....	19
8.4.	Mobilité des travailleurs.....	20
	Mobilité des travailleurs résidents	20
	Mobilité des travailleurs occupés.....	20
9.	Revenus	21
9.1.	Revenus médians et déclarations.....	21
9.2.	Revenus d'intégration sociale (RIS)	21
10.	Tissu économique.....	23
10.1.	Entreprises.....	23
10.2.	Agriculture	24
	Sources	25

Éléments marquants...

Avec 91 hab./km², Lens est la 7^{ème} commune du Hainaut en termes de densité de population la plus faible.

Elle présente une proportion d'étrangers (8,2 %) inférieure à celles des autres territoires (Hainaut, Wallonie, Flandre et Belgique), dont 40,7 % de ses résidents étrangers sont de nationalité américaine et 20,5 % de nationalité française.

Les fluctuations statistiques dues à la taille de la population ne permettent pas de conclure en des différences significatives quant à la mortalité totale des hommes et des femmes à Lens par rapport au Hainaut.

La population lensoise présente une espérance de vie similaire à celle des Hainuyers.

La part des personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est inférieure à celles du Hainaut et de la Wallonie.

Seul un quart des médecins généralistes recensés à Lens ont 50 ans ou plus.

Le prix moyen de l'immobilier pour une maison à Lens est supérieur à ceux du Hainaut et comparables à ceux de la Wallonie.

La commune recense 24 places d'accueil pour la petite enfance sur son territoire. Elle ne dispose d'aucune maison de repos.

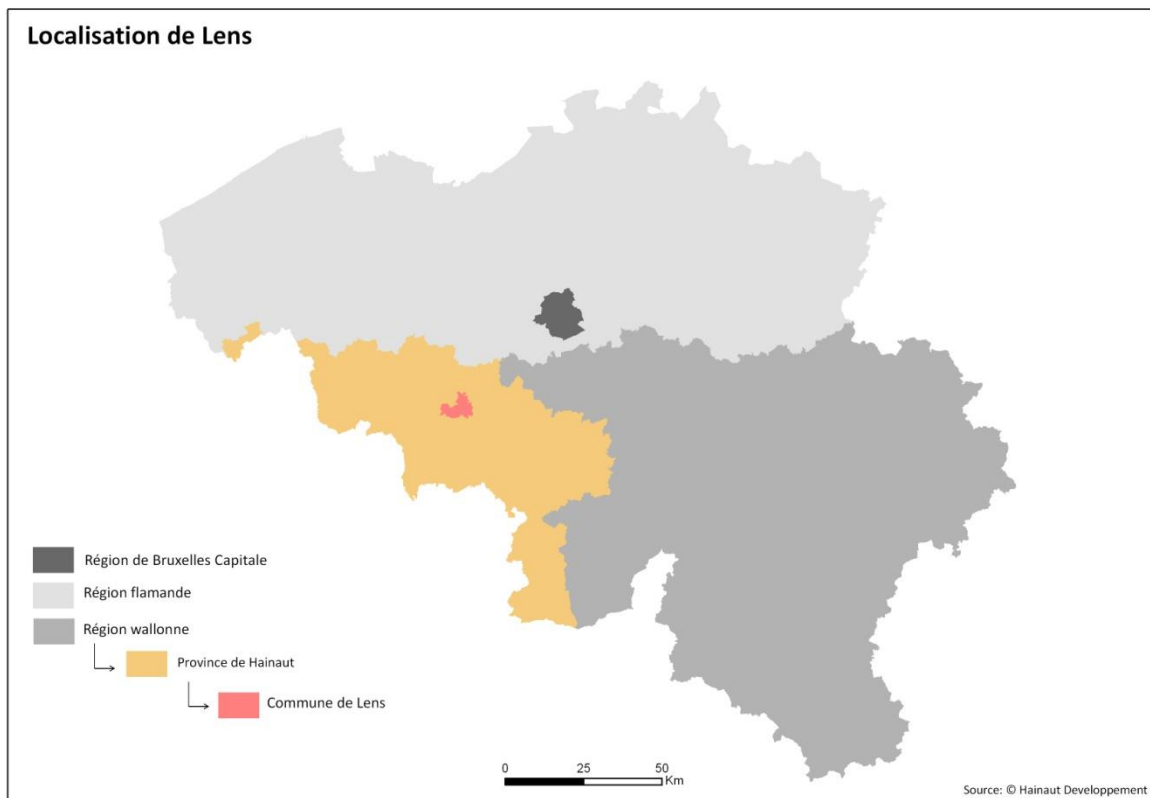
La commune présente une proportion plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur qu'à l'échelle du Hainaut.

Le taux d'emploi à Lens est supérieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie. Le taux de chômage est quant à lui inférieur aux taux du Hainaut et de la Wallonie. Le taux de création d'entreprises est inférieur à ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de cessation est inférieur à celui du Hainaut, comparable à celui de la Wallonie, et supérieur à celui de la Belgique.

1. Territoire

La commune de Lens se localise dans le centre la province du Hainaut. Elle appartient à l'arrondissement de Mons et fait partie du territoire du « Cœur du Hainaut ».

L'entité de Lens s'intègre dans l'ensemble paysager appelé "Plaine et bas-plateau limoneux hainuyers" qui regroupe les territoires de la région hainuyère situés de part et d'autre de la plaine de la Haine.



La commune actuelle rassemble 4 entités sous l'appellation de Lens: Bauffe, Cambron-Saint-Vincent, Lombise et Montignies-lez-Lens. Au total, la commune présente une superficie de 4 983 ha pour une population de 4 525 habitants, ce qui donne une densité moyenne de 91 hab./km².

2. Population

2.1. Population et évolution

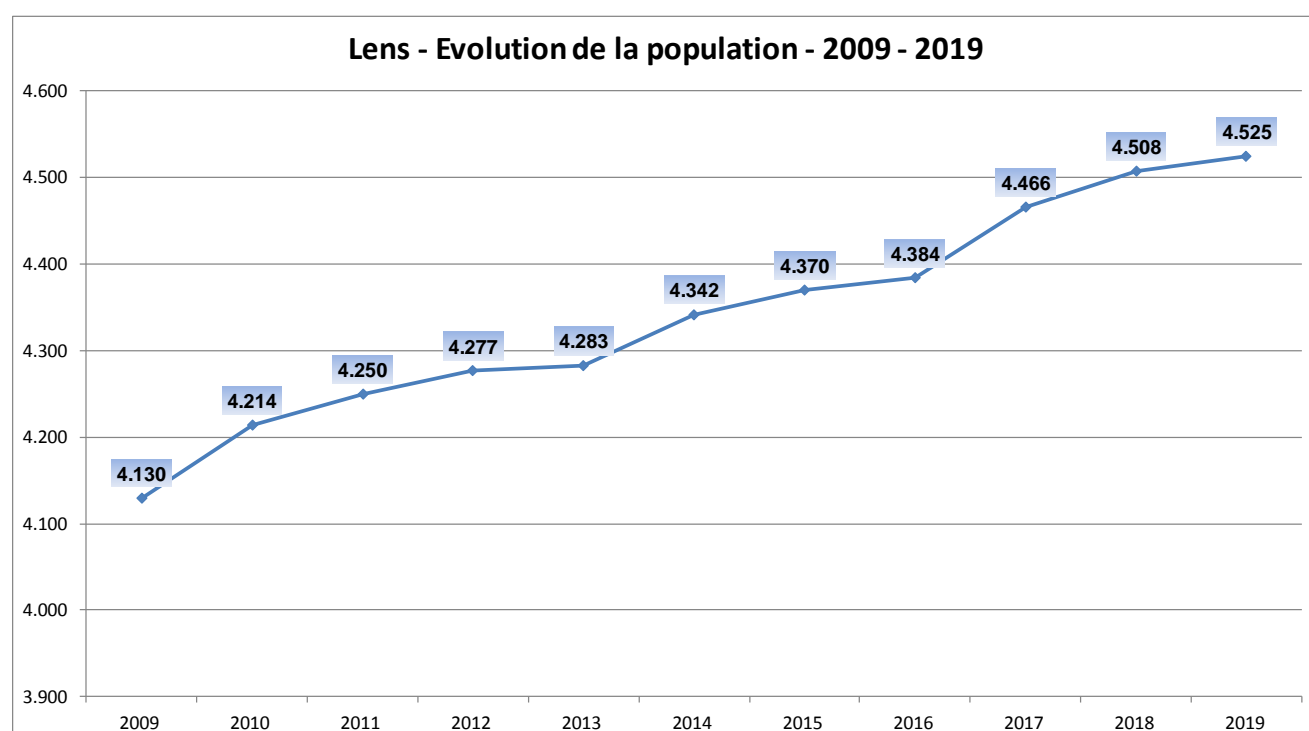
Au 1^{er} janvier 2019, la commune de Lens comptait 4 525 habitants (51 % de femmes et 49 % d'hommes) soit une densité de population de 91 hab./km².

Lens est la 7^{ème} commune du Hainaut en termes de densité de population la plus faible, derrière (par ordre décroissant de densité): Celles, Beaumont, Sivry-Rance, Momignies, Chimay et Froidchapelle.

En 2019, les résidents étrangers à Lens représentaient 8,2 % de la population totale, ce qui est inférieur aux taux observés pour le Hainaut, la Wallonie et la Belgique. La grande majorité des personnes étrangères rencontrées à Lens sont de nationalité américaine (40,7 % de l'ensemble de la population étrangère). Viennent ensuite les nationalités française (20,5 %) et italienne (7 %).

Territoire	Population			Densité - hab.Km ²	Population étrangère	
	Hommes	Femmes	Total		Valeurs absolues	Pourcentage
Lens	2.217	2.308	4.525	91	371	8,2
Hainaut	654.185	690.056	1.344.241	353	157.168	11,7
Wallonie	1.775.766	1.858.029	3.633.795	215	358.191	9,9
Flandre	3.260.033	3.329.036	6.589.069	484	526.394	8,0
Belgique	5.628.228	5.803.178	11.431.406	373	1.295.660	11,4

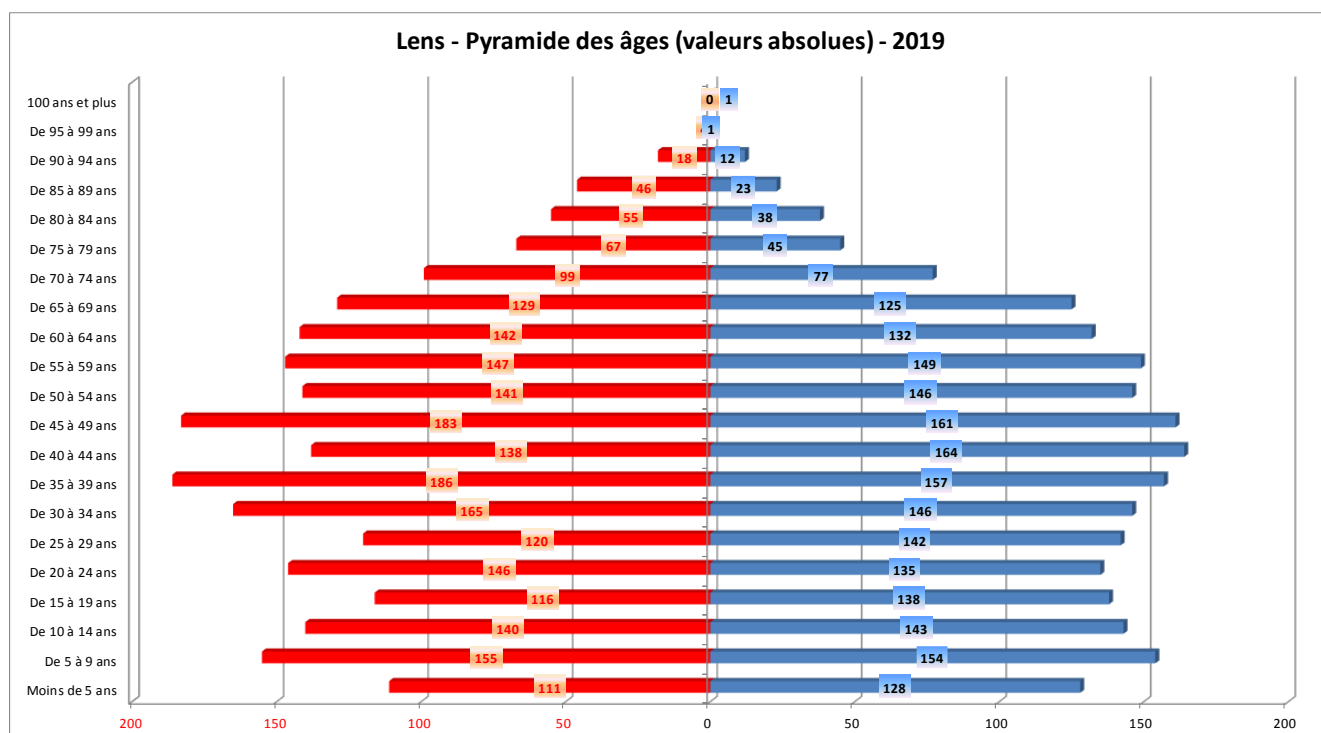
En 10 ans, la population de Lens a connu une évolution positive (+ 395 habitants). Cette croissance (9,6 %) est supérieure à celle du Hainaut (3,1 %), de la Wallonie (4,5 %), de la Flandre (6,1 %) et de la Belgique (6,3 %).



2.2. Age de la population

Les habitants âgés de 25 à 49 ans représentent à Lens 34,5 % de la population, ce chiffre est de 32,2 % pour la province.

De manière générale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et l'écart se creuse davantage dans les tranches âgées de la population.



La pyramide des âges apporte diverses informations. Notamment, elle montre l'impact actuel de l'arrivée des "baby boomers" dans la catégorie des 55 ans et plus entraînant un vieillissement non négligeable de la population. On observe que 16,4 % de la population lensoise est âgée de 65 ans et plus.

Viellissement de la population

Pour l'année 2019, à Lens, les moins de 20 ans représentent 24 % de la population totale et les 65 ans et plus, 16,4 %. Les moins de 20 ans sont proportionnellement plus nombreux à Lens qu'en Hainaut ou en Wallonie. La part des 65 ans et plus est par contre moins élevée dans la commune.

Phénomène récurrent dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population touche également la commune de Lens. Pour 2019, le ratio entre la population âgée de 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans est estimé à 0,68. Cela signifie qu'il y a à Lens 68 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

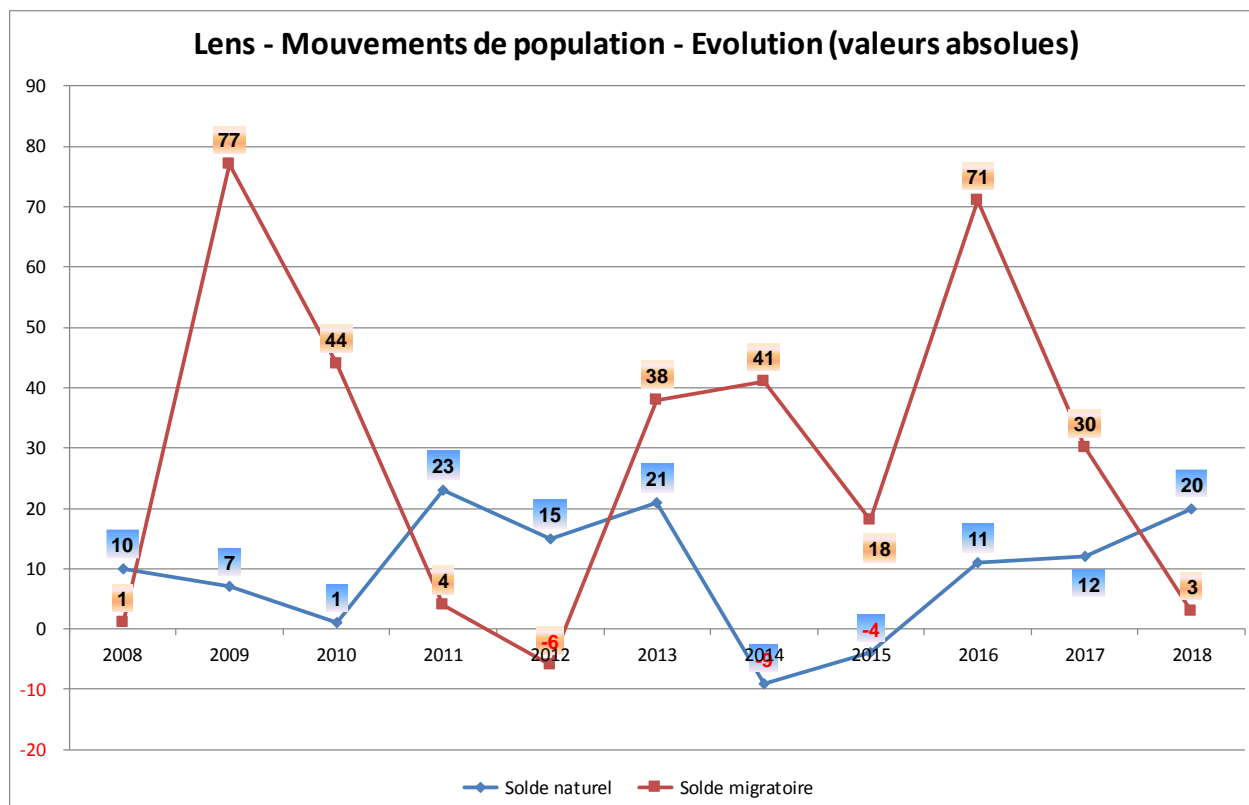
Le ratio de dépendance (rapport entre la population inactive (enfants de 0 à 14 ans et personnes âgées de 65 ans et plus) et la population active (population de 15 à 64 ans)) est de 0,53 pour la commune. Cela signifie qu'à Lens, il y a 100 personnes actives censées pouvoir s'occuper de 53 personnes pour leur vie quotidienne. Ce ratio est de 0,56 pour le Hainaut et pour la Wallonie.

Si l'on considère la population active entre 18 et 66 ans (et donc la population inactive pour les tranches d'âges de 0 à 17 ans et les 67 ans et plus), ce ratio est de 0,56 à Lens.

2.3. Mouvements de population

L'évolution (positive) de la population de Lens ces dernières années est principalement influencée par le solde migratoire. Ce dernier a été fluctuant au cours de la période 2008-2018 avec un solde positif maximal relevé en 2009 et un solde négatif en 2012.

Le solde naturel a quant à lui été positif sur toute la période, excepté en 2014 et 2015.



2.4. Ménages

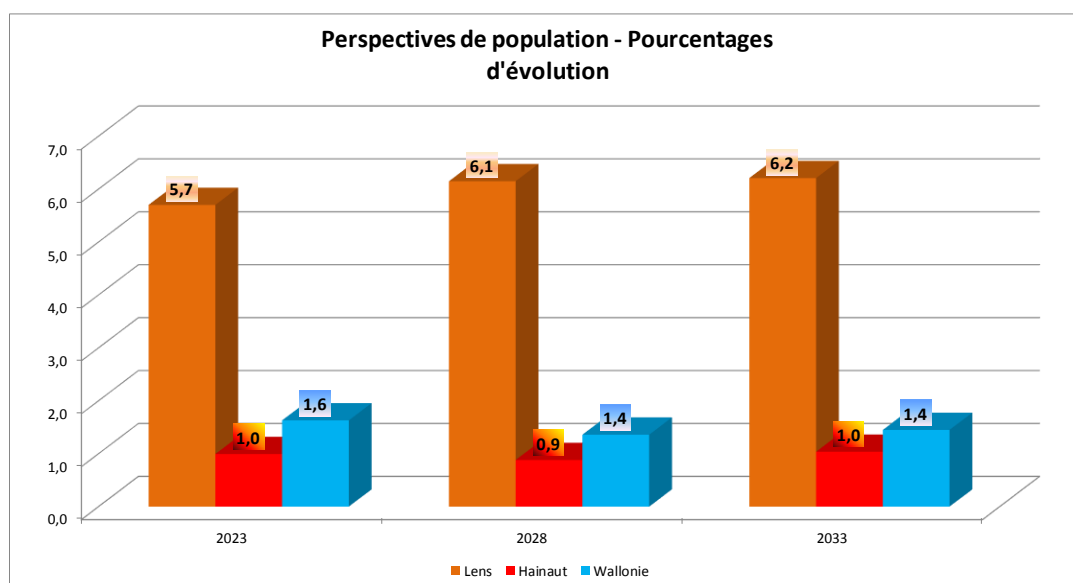
En 2019, le pourcentage de ménages isolés à Lens est de 36,9 %, soit une proportion sensiblement supérieure à celles du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	Type de ménage													
	Isolés		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfant(s)		Couples cohabitant sans enfant		Couples cohabitant avec enfant(s)		Familles mono-parentales		Autres types de ménages privés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Lens	548	36,9	315	15,1	377	19,4	147	4,9	228	6,6	220	15,7	37	1,5
Hainaut	211.757	36,3	94.843	16,3	102.043	17,7	33.765	5,4	56.229	9,1	78.081	13,5	11.181	1,9
Wallonie	568.623	36,5	259.786	16,5	291.228	18,7	95.808	5,6	144.676	8,4	193.218	12,6	28.047	1,7
Flandre	897.185	32,3	637.285	22,6	615.903	22,1	178.564	5,9	206.044	6,9	231.827	8,5	48.961	1,7
Belgique	1.718.738	35,2	950.654	19,2	1.012.923	20,7	302.614	5,7	377.588	7,2	489.175	10,2	96.706	1,9

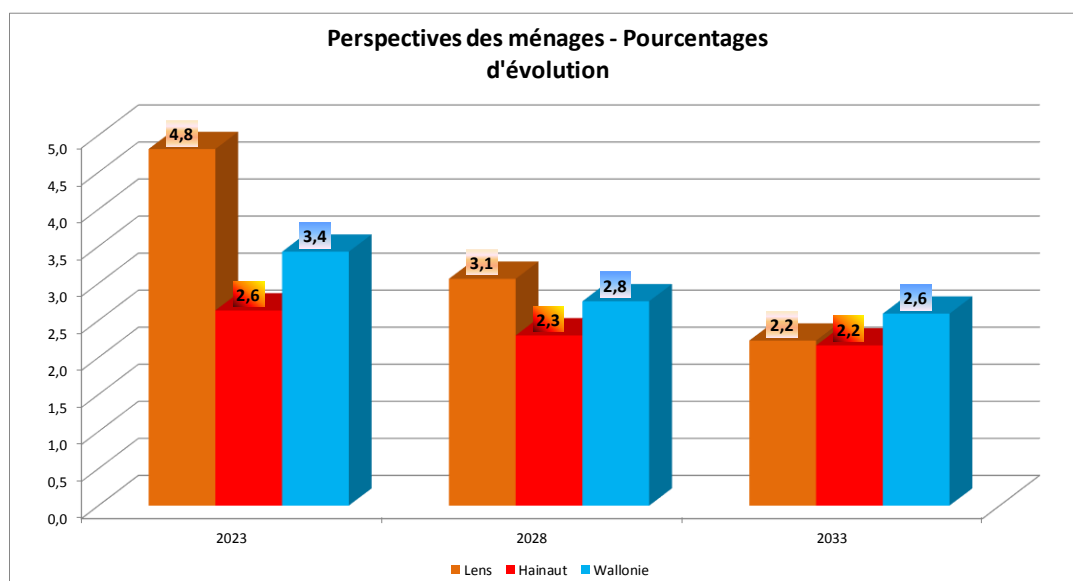
2.5. Perspectives de population et des ménages

D'après les estimations du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL et de l'IWEPS sur les perspectives de population et des ménages pour les communes wallonnes, la population de Lens devrait progresser de 5,7 % entre 2018 et 2023, de 12,2 % à l'horizon 2028 et de 19,2 % à l'horizon 2033. La croissance de la commune semble évoluer bien plus rapidement que celles du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	Population					Ménages privés				
	2018	2019	2023	2028	2033	2018	2019	2023	2028	2033
Lens	4.508	4.525	4.765	5.058	5.372	1.870	1.877	1.960	2.020	2.065
Hainaut	1.341.645	95.613	1.354.977	1.366.909	1.381.069	584.999	45.434	600.408	614.202	627.482
Wallonie	3.624.377	19.007	3.683.436	3.733.499	3.787.618	1.571.850	8.235	1.625.720	1.670.565	1.713.847



Les perspectives d'évolution des ménages suivent une tendance similaire à celles prédites pour la population. La commune devrait observer une augmentation du nombre de ménages de 4,8 % entre 2018 et 2023, de 8 % d'ici 2028 et de 9,9 % d'ici 2033.



3. Espérance de vie et mortalité

3.1. Espérance de vie

Dans son analyse de l'espérance de vie par commune du Hainaut, l'Observatoire de la Santé a mis en lumière un lien entre l'espérance de vie des hommes et le revenu médian du ménage: en émettant l'hypothèse que si l'on compare deux communes hainuyères dont l'une a un revenu de 1 000 euros plus élevé que l'autre, celle au revenu supérieur indiquera une espérance de vie plus importante. La population lensoise présente une espérance de vie similaire à celle des Hainuyers.

Territoire	Espérance de vie à la naissance	
	Hommes	Femmes
Lens	77,0	83,1
Hainaut	75,9	81,8
Wallonie	77,0	82,3
Belgique	79,0	83,8

(2014 – 2018)

3.2. Mortalité

La mortalité est un élément important pour évaluer l'état de santé d'une population. Elle peut, dans certains cas, être mise en relation avec les conditions de vie, les comportements de santé ou les performances du système de soins. Si l'on prend la situation hainuyère (peu favorable au regard de la Wallonie ou de la Belgique) comme référence (indice 100), les fluctuations statistiques dues à la taille de la population lensoise ne permettent pas de conclure en des différences significatives quant à la mortalité totale ou aux décès prématurés.

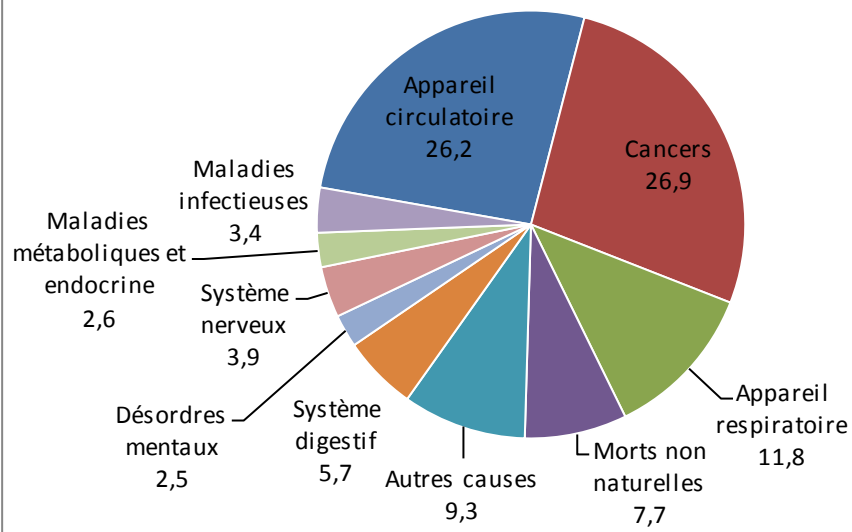
Territoire	Mortalité Totale		Mortalité prématurée (<65 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lens	90,8	90,2	110,1	84,2
Hainaut	100,0	100,0	100,0	100,0
Wallonie	92,7	97,2	88,5	93,2
Belgique	80,1	86,9	68,9	76,2

(2014-2018)

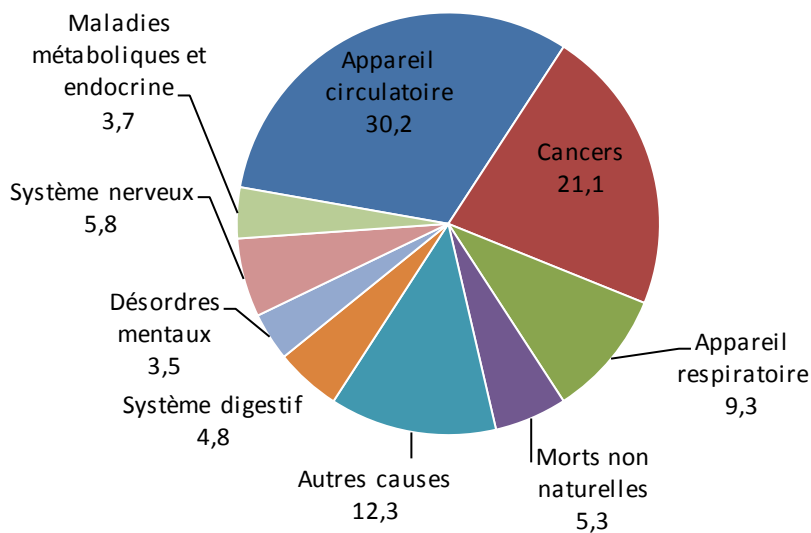
3.3. Causes de décès

Le recensement annuel des causes de décès permet de mesurer l'impact des maladies et/ou traumatismes sur la santé de la population et de prendre les mesures qui s'imposent en tentant d'intervenir sur les facteurs de risques et les déterminants des maladies (information, éducation, motivations, offre alimentaire, environnement, etc.). De manière classique, dans l'arrondissement de Mons, les deux principales causes de décès en 2012-2016 concernaient l'appareil circulatoire (30,2 % chez les femmes et 26,2 % chez les hommes par rapport à l'ensemble des décès) et les cancers (21,1 % chez les femmes et 26,9 % chez les hommes).

Causes décès Hommes arrondissement de Mons 2012-2016



Causes décès Femmes arrondissement de Mons 2012-2016



4. Etat de santé

4.1. Etat de santé

Les analyses montrent que l'état de santé des individus est fortement corrélé à l'échelle sociale. Ainsi, en cas de situation moins favorable, de revenus plus faibles, on observe une estime de soi moins bonne ce qui influence négativement l'état de santé déclaré. Selon l'enquête nationale de santé de 2018, 71 % des Hainuyers contre 77 % des Belges se déclarent en bonne ou très bonne santé. D'autre part, environ 34 % de la population hainuyère interrogée dit souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques. Des données à l'échelon communal ne sont pas disponibles car l'échantillon de population interrogé est insuffisant.

Territoire	Etat de santé déclaré	
	Santé perçue bonne ou très bonne (%)	Présence de maladie(s) chronique(s) (%)
Hainaut	71,0	33,9
Wallonie	73,8	32,7
Belgique	77,0	29,3

L'enquête nationale de santé de 2018 montre que le taux d'excès de poids des hommes (66,1 %) et des femmes (51,2 %) du Hainaut se situe dans des niveaux supérieurs aux moyennes belges mais ne sont pas significativement différents de la Wallonie. Quant à l'obésité, elle touche 27,2 % des hommes et 21,9 % des femmes du Hainaut. Ce surpoids et/ou cette obésité constitue(nt) un important facteur de risque de maladies chroniques telles que les pathologies cardiovasculaires, le diabète, les troubles musculo-squelettiques et certains cancers. D'où l'importance d'une bonne prévention en privilégiant le message d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.

Territoire	Fréquence du surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus			
	Excès de poids total (IMC>25)		Obésité (IMC>30)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hainaut	66,1	51,2	27,2	21,9
Wallonie	57,8	46,3	18,8	17,2
Belgique	55,3	43,4	16,7	15,0

A Lens, les personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance sont proportionnellement moins nombreuses qu'en Wallonie ou en Hainaut. La part de bénéficiaires de l'assurance maladie soignés pour des problèmes de diabète est quant à elle plus importante qu'en Hainaut et en Wallonie.

Territoire	Pourcentage de personnes ayant au moins une maladie chronique impliquant une dépendance (2017)	Part pour mille de personnes soignées pour diabète (2016)
Lens	4,3	85,0
Hainaut	5,2	74,8
Wallonie	4,9	75,7
Belgique	4,9	61,9

4.2. Dépistage du cancer du sein

Dépister c'est détecter une pathologie avant que des symptômes soient manifestes. Une détection précoce de certains cancers favorise souvent des traitements moins lourds et offre des chances de guérison plus importantes. Le programme national de dépistage du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 69 ans d'être dépistées gratuitement tous les deux ans au moyen d'un mammotest. En dehors de ce programme, de nombreuses femmes ont recours à un dépistage opportuniste par mammographie classée "diagnostique". Pour information, les femmes de Flandre ont tendance à privilégier le mammotest à la mammographie diagnostique, ce qui explique les chiffres nationaux élevés. A Lens, 4 % des habitantes ont recours au mammotest, soit un taux inférieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie. La mammographie diagnostique concerne 49,5 % des femmes de 50 à 69 ans résidant dans la commune.

Territoire	Dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 69 ans)		
	par mammotest (%)	par mammographie diagnostique	Couverture totale
Lens	4,0	49,5	53,5
Hainaut	6,6	47,3	53,9
Wallonie	6,0	47,0	53,0
Belgique	32,8	28,2	61,0

(2017)

4.3. Comportements de santé

En Hainaut, en 2018, la consommation quotidienne de fruits et de légumes ne montre pas de différence significative avec la Wallonie et la Belgique. On observe plus de fumeurs quotidiens (22 %) dans le Hainaut que dans l'ensemble de la Belgique (19,4 %). Le nombre de Hainuyers consommateurs réguliers déclarant boire plus de 14 verres d'alcool par semaine chez les femmes et 21 verres chez les hommes est proche des moyennes wallonne et belge. On n'observe pas de différence significative entre le Hainaut, la Wallonie et la Belgique quant à la proportion de personnes à risque de dépendance alcoolique. Enfin, la population à risque par manque d'activité physique est plus élevée dans le Hainaut qu'en Wallonie. De plus, la différence entre les hommes et les femmes est importante, ces dernières étant plus sédentaires que les hommes.

Territoire	Consommation quotidienne (%) de fruits (jus exclus)	Consommation quotidienne (%) de légumes	Surconsommation d'alcool (>14 verres/semaine Femmes et >21 verres/semaine Hommes) (%)	Part (en %) de dépendants à l'alcool	Consommation quotidienne ou occasionnelle de tabac (%)	Part (en %) de la population à risque par manque d'activité physique
Hainaut	53	77,6	19,1	9,9	27,3	38
Wallonie	54,1	76,2	14,7	10,1	25,2	32,5
Belgique	55,7	77,9	13,5	10,5	23	27,5

(2018)

5. Logement

5.1. Logements et années de construction des bâtiments

En 2019, Lens compte 2 004 logements sur son territoire communal.

A l'instar du Hainaut et de la Wallonie, la commune se voit caractérisée par un parc de bâtiments anciens. Parmi les bâtiments présents sur le territoire communal, près des deux tiers (61,1 %) ont été érigés avant 1946. Ce pourcentage est supérieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie.

11 % des bâtiments de Lens ont été construits entre 1982 et 2001, ce qui est similaire au pourcentage wallon.

6,3 % des bâtiments de la commune datent de la période 2002-2011, soit un taux supérieur à celui du Hainaut.

Depuis 2011, 84 bâtiments ont été construits à Lens.

Territoire	Bâtiments	Année de construction des bâtiments										Nombre de logements
		Avant 1946		De 1946 à 1981		De 1982 à 2001		De 2002 à 2011		Après 2011		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Lens	2.372	1.450	61,1	427	18,0	260	11,0	149	6,3	84	3,5	2.004
Hainaut	656.389	368.538	56,1	181.670	27,7	62.721	9,6	27.444	4,2	15.364	2,0	633.889
Wallonie	1.671.874	812.780	48,6	506.065	30,3	205.982	12,3	93.213	5,6	51.896	3,1	1.719.866
Flandre	2.686.182	730.433	27,2	1.100.892	41,0	522.518	19,5	203.136	7,6	125.540	4,7	3.215.454
Belgique	4.552.745	1.671.628	36,7	1.660.149	36,5	736.313	16,2	299.748	6,6	179.069	3,9	5.514.939

5.2. Immobilier

Prix de l'immobilier

En 2017, le prix de vente moyen d'une maison d'habitation ordinaire à Lens s'élève à 159 238 €. Le prix moyen des villas et des appartements n'est par contre pas disponible pour cause de secret statistique (trop peu de ventes de ces types de bien en 2017). Le prix d'une maison à Lens est supérieur au prix calculé à l'échelle du Hainaut, mais reste comparable à ceux relevés pour la Wallonie. Il reste également en dessous du prix moyen au niveau national.

En 10 ans, le prix des maisons a particulièrement augmenté: + 19,2 %.

Sur la même décennie (2007-2017), le nombre de transactions immobilières sur Lens a diminué de - 31,3 % pour les maisons et augmenté de 166,7 % pour les villas (3 transactions en 2007 pour 8 en 2017).

Pression immobilière

En 2017 à Lens, il fallait 5 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison d'habitation ordinaire.

Les pressions immobilières relevées pour les maisons à Lens sont proches de la situation hainuyère et restent globalement inférieures aux pressions immobilières de la Wallonie ou de la Belgique.

Entités administratives	Revenu moyen par déclaration	Prix moyen(€) maisons ordinaires	Pression immobilière maisons ordinaires	Prix moyen(€) villas	Pression immobilière villas	Prix moyen(€) appartements	Pression immobilière appartements
Lens	31.866	159.238	5,0	-	-	-	-
Hainaut	27.646	134.691	4,9	249.103	9,0	153.772	5,6
Wallonie	29.910	162.333	5,4	286.678	9,6	179.375	6,0
Flandre	33.743	234.397	6,9	381.709	11,3	230.143	6,8
Belgique	31.938	192.010	6,0	308.014	9,6	221.290	6,9

5.3. Foncier

En 2014, 4 terrains à bâtir ont été vendus au sein de la commune. Compte tenu du faible nombre de ventes, les informations concernant les superficies ou les prix ne sont pas disponibles.

Territoire	Prix moyen (€/m ²)	Nombre transactions	Prix total(€)	Superficie totale(m ²)	Prix moyen(€)	Revenu moyen par déclaration	Pression foncière
Lens	0	4	0	0	0	32.031	0,0
Hainaut	51	1.538	126.612.902	2.471.627	82.323	27.432	3,0
Wallonie	51	5.550	463.584.677	9.173.577	83.529	29.595	2,8
Flandre	177	11.235	1.865.094.621	10.560.197	166.008	33.519	5,0
Belgique	119	16.904	2.362.965.939	19.788.889	139.787	31.655	4,4

5.4. Logements publics

Au 1^{er} janvier 2018, 0,3 % des ménages de Lens vivent dans un logement public (SLSP¹). La commune compte 5 logements publics SLSP.

¹ SLSP: Société de logement de service public

6. Services à la population

6.1. Offre médicale

Le poids de la patientèle par médecin généraliste actif (généralistes ayant comptabilisé au moins 500 contacts patients pendant l'année) à Lens est bien moins important par rapport à la situation hainuyère soit 744 habitants par médecin généraliste, ce qui est nettement plus favorable qu'en Wallonie. Seul un quart des médecins généralistes recensés à Lens en 2018 ont 50 ans ou plus.

Lens ne possède pas d'hôpital général sur son territoire. Elle est cependant située à proximité des structures hospitalières de Ath, Baudour, Mons et Soignies.

Territoire	Nombre de lits d'hôpitaux	Nombre d'habitants pour un médecin généraliste actif
Lens	0	744
Hainaut	8.517	1.117
Wallonie	20.624	1.033
Flandre	39.642	1.059
Belgique	68.612	1.068

6.2. Petite enfance

En 2017, la commune compte 24 places d'accueil dédiées aux enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture s'élève ainsi à 20 %. Ce taux est bien inférieur aux moyennes du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	Total des places	Taux de couverture de la petite enfance
Lens	24	20,0
Hainaut	10.559	30,3
Wallonie	33.356	36,1
Flandre	93.539	43,2
Belgique	138.530	39,8

6.3. Aînés

En 2018, la commune ne recense aucune maison de repos sur son territoire.

Territoire	Maisons de repos	Total Lits	Pop. 75 ans et +	Offre de lits
Lens	0	0	300	0,0
Hainaut	223	20.325	109.271	18,6
Wallonie	563	50.181	299.002	16,8
Flandre	786	82.990	632.499	13,1
Belgique	1.494	148.926	1.008.393	14,8

6.4. Nombre d'établissements scolaires

Lens compte 1 établissement scolaire sur son territoire, dédié à l'enseignement maternel et primaire.

Territoire	Maternel	Maternel et Primaire	Maternel, Primaire et Secondaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général
Lens	0	1	0	0	0	0	1
Arrondissement de Mons	6	101	2	8	33	5	155
Hainaut	25	544	7	41	185	29	831

6.5. Population scolaire

Le tableau suivant montre la répartition des élèves et étudiants résidant à Lens en fonction du type d'établissement scolaire (maternel, primaire, etc.). Dans le cas présent, les établissements scolaires ne se limitent pas uniquement à ceux de la commune de résidence.

Commune (Lieu de résidence)	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général année scolaire 2015-2016
Lens	187	324	329	97	937
Arrondissement de Mons	10.236	18.392	20.124	4.081	52.833
Hainaut	52.365	96.640	108.187	21.492	278.684

Ce deuxième tableau rend compte du nombre d'élèves et d'étudiants qui sont scolarisés dans les différents types d'établissements (maternel, primaire, etc.) basés sur le territoire communal. Cette fois-ci, la population scolaire n'est pas uniquement composée des résidents de la commune de Lens.

Commune (Lieu de scolarisation)	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général année scolaire 2015-2016
Lens	81	133	0	0	214
Arrondissement de Mons	10.433	18.849	22.187	8.264	59.733
Hainaut	53.363	99.290	115.079	22.970	290.702

7. Formation

7.1. Niveau d'instruction

25,5 % des habitants de Lens âgés de 18 ans et plus ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

9,7 % ne dépassent pas le stade des études primaires et 2,7 % ne possèdent aucun diplôme ou certificat.

En comparaison avec le Hainaut, la commune présente un taux de diplômés de l'enseignement supérieur plus élevé et un taux de diplômés du primaire plus faible.

Territoire	Pas de diplôme ou de certificat		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Lens	37	2,7	133,0	9,7	848,0	62	349,0	25,5
Hainaut	17.713	4,1	63406,0	14,8	260168,0	61	85912,0	20,1
Wallonie	40.013	3,5	149150,0	13,0	678078,0	59	279385,0	24,4
Flandre	55.516	2,5	279764,0	12,8	1270316,0	58	577551,0	26,5
Belgique	107.904	3,0	470892,0	13,0	2081556,0	58	958839,0	26,5

8. Emploi

8.1. Emploi salarié

Au 31 décembre 2018, Lens compte 1 433 travailleurs salariés (assujettis à l'ONSS), ce qui représente 48,5 % de la population communale âgée entre 15 et 64 ans. La part des travailleurs salariés à Lens est supérieure à celles du Hainaut et de la Wallonie.

L'enseignement est le secteur d'activité qui emploie le plus de travailleurs (201 travailleurs soit 14 %). Viennent ensuite les secteurs de l'administration publique et de la défense (150 travailleurs soit 10,5 %), du commerce de détail (118 travailleurs soit 8,2 %) et des activités pour la santé humaine (98 travailleurs soit 6,8 %).

Territoire	NbTotal (dec 2018)	Pop. 15-64 ans (jan 2019)	Part Trav. Pop. 15-64 ans
Lens	1.433	2.954	48,5
Hainaut	371.487	862.936	43,0
Wallonie	1.017.585	2.336.692	43,5
Flandre	2.267.286	4.184.022	54,2
Belgique	3.588.534	7.333.004	48,9

8.2. Emploi indépendant

Au 31 décembre 2018, Lens compte 472 travailleurs indépendants. Cela représente 0,5 % des travailleurs indépendants du Hainaut. Rapportée à la population des 15 ans et plus à Lens, la part des indépendants s'élève à 12,8 %.

Parmi les travailleurs indépendants, 19,8 % se retrouvent dans le secteur primaire, 19,7 % dans le secteur secondaire et 61,5 % dans le secteur tertiaire.

Les professions libérales et le commerce sont les deux secteurs qui emploient le plus de travailleurs indépendants au sein de la commune, respectivement 28,4 % et 27,1 %. L'industrie suit avec 19,7 % des travailleurs indépendants.

Territoire	Total 2018	Pop. 15 ans et +	Part des indépendants dans la population de 15 ans et +
Lens	472	3.694	12,8
Hainaut	97.474	1.113.182	8,8
Wallonie	306.516	3.011.272	10,2
Flandre	682.436	5.516.073	12,4
Belgique	1.099.444	9.498.304	11,6

8.3. Taux d'emploi / Taux de chômage

Taux d'emploi

En 2017, le taux d'emploi de la commune s'élève à 63,2 %. Il est supérieur aux taux d'emploi hainuyer et wallon et est comparable au taux d'emploi national.

Entre 2007 et 2017, Lens a connu une augmentation du taux d'emploi (de 61,2 % à 63,2 %).

Taux de chômage

Pour l'année 2019, le taux de chômage à Lens est de 6,8 %, soit un taux inférieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie et sensiblement plus faible que le taux de chômage belge.

Entre 2018 et 2019, le taux de chômage a légèrement augmenté à Lens, passant de 6,4 % à 6,8 %.

Communes	Taux d'emploi 2017	Taux de chômage 2019
Lens	63,2	6,8
Hainaut	55,5	12,6
Wallonie	58,6	10,7
Flandre	68,2	5,0
Belgique	63,5	7,7

8.4. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidents

La part des travailleurs domiciliés à Lens et qui vont travailler dans une autre commune est de 92,4 %.

Lieu de résidence	Occupés dans la commune	Sortant de la commune de résidence	Total	Part des travailleurs sortant de la commune
Lens	112	1.355	1.467	92,4
Hainaut	114.659	289.268	403.927	71,6
Wallonie	283.695	848.703	1.132.398	74,9
Flandre	642.203	1.670.984	2.313.186	72,2
Belgique	979.173	2.765.654	3.744.828	73,9

Mobilité des travailleurs occupés

La part des travailleurs occupés à Lens et qui proviennent d'une autre commune s'élève à 71,8 %.

Lieu de travail	Domiciliés dans la commune	Venant d'une autre commune	Total	Part des travailleurs domiciliés dans une autres commune
Lens	112	284	396	71,8
Hainaut	114.659	238.860	353.520	67,6
Wallonie	283.695	703.869	987.564	71,3
Flandre	642.203	1.502.572	2.144.774	70,1
Belgique	979.173	2.750.701	3.729.874	73,7

9. Revenus

9.1. Revenus médians et déclarations

Le revenu médian par déclaration à Lens est de 25 464 € en 2017.² Il est supérieur à ceux du Hainaut (+ 3 782 €), de la Wallonie (+ 2 61 €) et de la Belgique (+ 1 119 €). Seul le revenu médian par déclaration de la Flandre reste supérieur (+ 555 € par rapport à Lens).

Territoire	Revenu médian par déclaration
Lens	25.464
Hainaut	21.682
Wallonie	22.849
Flandre	26.019
Belgique	24.345

En termes de déclarations des revenus de 2017, 18,3 % des ménages de la commune ont rentré une déclaration supérieure à 50 000 € et 13 % ont renseigné moins de 10 000 €.

Territoire	Total	< 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
Valeurs absolues							
Lens	2.444	318	583	532	331	233	447
Hainaut	758.573	101.089	243.649	168.911	96.130	52.598	96.196
Wallonie	2.042.084	283.970	589.630	440.770	260.117	153.317	314.280
Flandre	3.719.171	445.534	873.034	839.622	528.746	313.806	718.429
Belgique	6.371.585	843.990	1.660.522	1.401.770	856.131	504.379	1.104.793
Pourcentages							
Lens	100	13,0	23,9	21,8	13,5	9,5	18,3
Hainaut	100	13,3	32,1	22,3	12,7	6,9	12,7
Wallonie	100	13,9	28,9	21,6	12,7	7,5	15,4
Flandre	100	12,0	23,5	22,6	14,2	8,4	19,3
Belgique	100	13,2	26,1	22,0	13,4	7,9	17,3

9.2. Revenus d'intégration sociale (RIS)

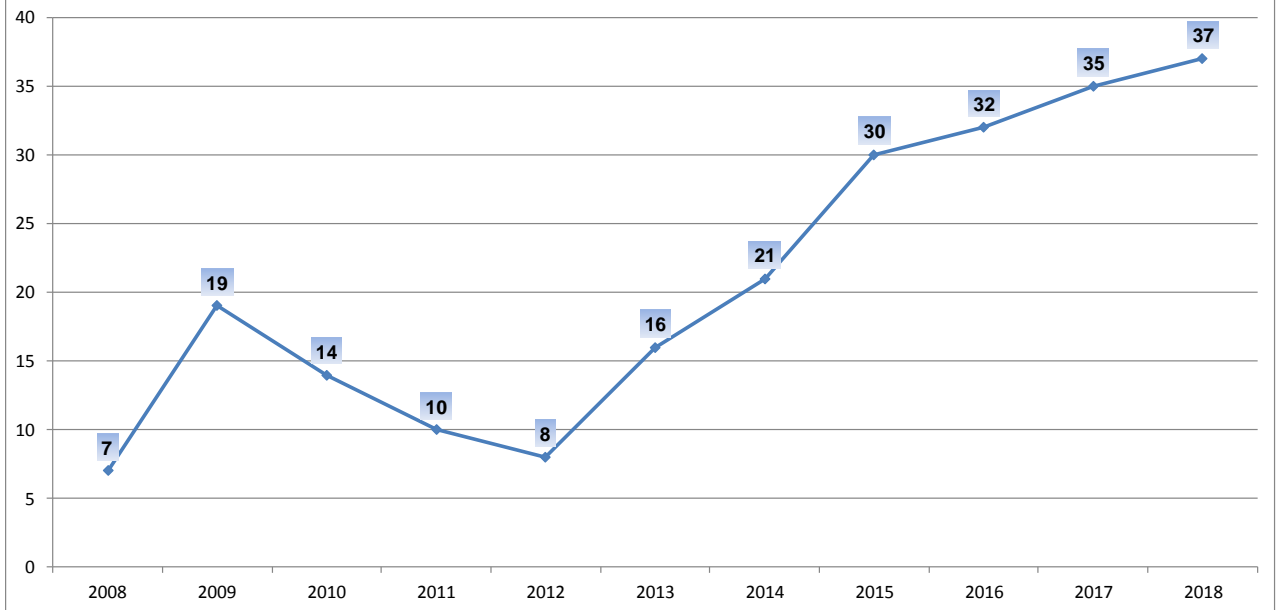
Ramenée à la population des 18 à 64 ans, la part des bénéficiaires du RIS à Lens s'élève à 1,3 %. Elle est de 5 % en Hainaut, 4,4 % en Wallonie et 3 % en Belgique.

Entre 2008 et 2018, le nombre de bénéficiaires du RIS (37 en 2017) a augmenté de 428,6 % à Lens. Cette augmentation est de 70,9 % en Hainaut, 57,5 % en Wallonie et 48,4 % en Belgique.

La courbe d'évolution ci-dessous montre une augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS en 2009. Une augmentation constante s'observe à partir de 2012 et se poursuit les années suivantes. Elle s'accroît en 2015. La crise économique apparue dès 2008 et la réforme des allocations de chômage en 2015 sont des facteurs pouvant influencer de manière non négligeable le nombre de bénéficiaires du RIS.

² Cela signifie que 50 % des déclarations sont supérieures à 25 464 € et 50 % sont en-dessous de 25 464 €.

Lens - Bénéficiaires du RIS 2008 - 2018



10. Tissu économique

10.1. Entreprises

En décembre 2017, la commune de Lens compte 64 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituent 0,2 % des établissements du Hainaut.

Parmi ces entreprises, 76,6 % appartiennent au secteur tertiaire, 21,9 % au secteur secondaire et 1,6 % au secteur primaire. C'est le secteur du commerce de gros qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Lens (6), suivi des secteurs des travaux de construction spécialisés (5), de la restauration (5) et de la construction de bâtiments et promotion immobilière(5).

Les 64 établissements occupent 402 travailleurs, soit 0,1 % des travailleurs hainuyers.

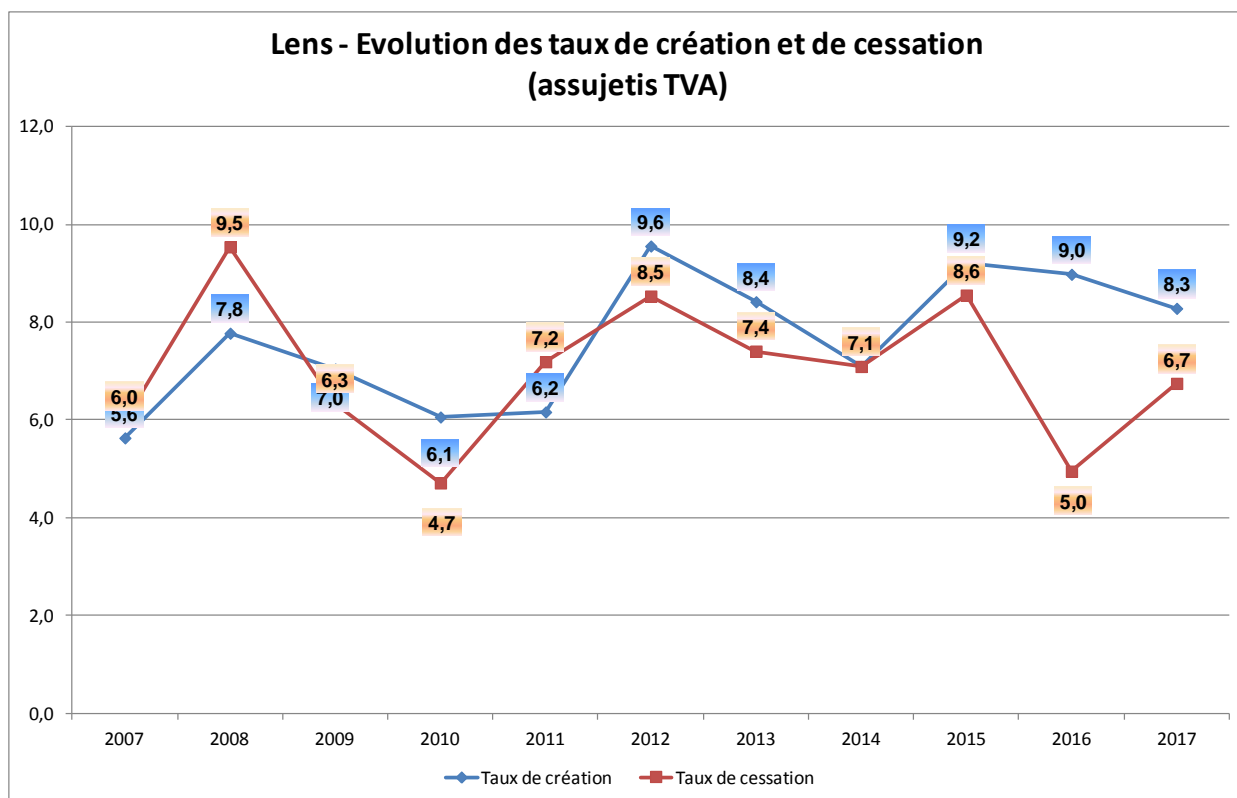
Territoire	Etablissements	Travailleurs
	Décembre 2017	
Lens	64	402
Hainaut	28.500	371.361
Wallonie	87.836	1.050.689
Flandre	168.054	2.296.340
Belgique	292.796	3.972.943

Le taux de création d'entreprises à Lens en 2017 est de 8,3 %. Il est inférieur à ceux du Hainaut (10 %), de la Wallonie (9,6 %) et de la Belgique (9,9 %).

Le taux de cessation est quant à lui de 6,7 % à Lens, soit inférieur à celui du Hainaut (7,8 %), identique à celui de la Wallonie (6,7 %) et légèrement supérieur à celui de la Belgique (6,1 %).

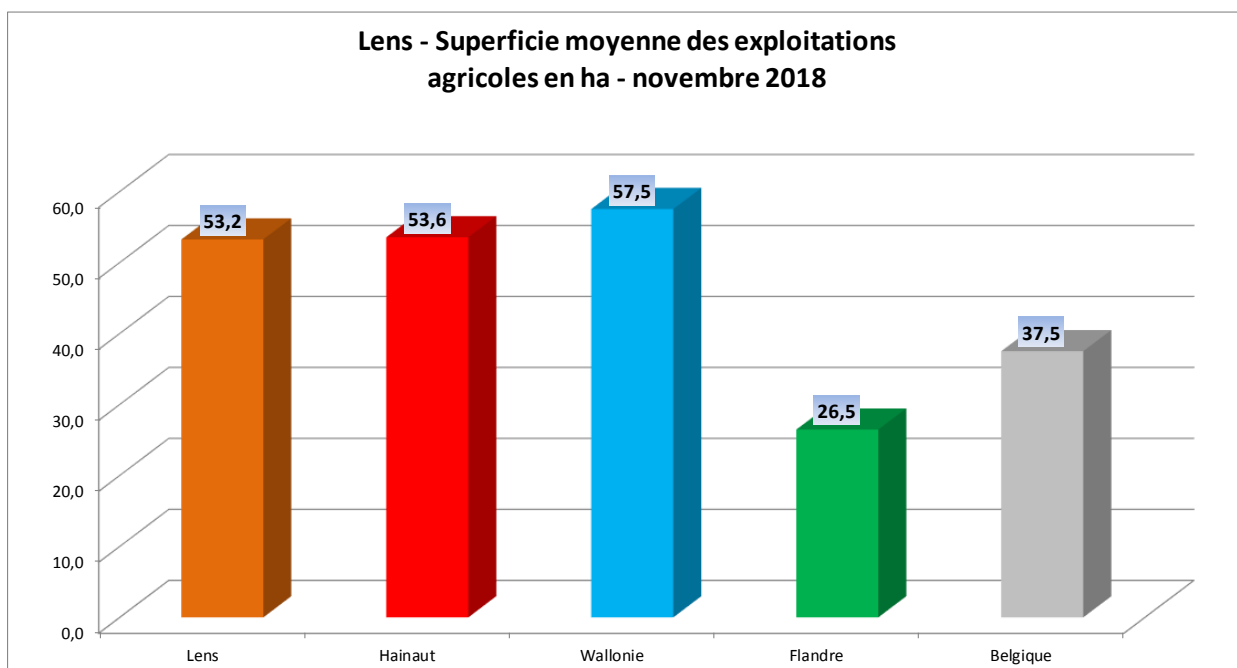
En effectuant le calcul: "taux de création – taux de cessation", on en arrive à un chiffre de 1,5 pour Lens, 2,2 pour le Hainaut, 2,9 pour la Wallonie et 3,8 pour le pays. En 2017 à Lens, il y a donc eu sensiblement davantage de nouvelles entreprises que d'entreprises qui ont cessé leurs activités.

Depuis 2007, les taux de création et de cessation ont varié au cours des années. On peut toutefois noter une tendance générale à la stabilité des deux taux.



10.2. Agriculture

En 2018, la commune compte 49 exploitations agricoles pour une superficie agricole utilisée de 2 609 hectares. La superficie moyenne par exploitation est de 53,2 hectares, ce qui est proche des moyennes du Hainaut et de la Wallonie.



Sources

I. Territoire

Hainaut Développement et OSH

CPDT – Atlas des paysages - communes couvertes par les Atlas (<https://cpdt.wallonie.be/atlas-des-paysages-communes-couvertes-par-les-atlas>)

II. Population

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Population 01/01/2009-2019

Population étrangère au 01/01/2019

Structure des ménages 2019

Perspectives de population (2023-2028-2033) et des ménages (2023-2028-2033) – Wallonie – Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l’UCL – IWEPS

III. Espérance de vie et mortalité

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Espérance de vie à la naissance 2014-2018 – Calculs OSH

Indice comparative de mortalité 2014-2018 – Calculs OSH

IV. Etat de santé et comportement de santé

Enquête Nationale de Santé 2013 – ISP:

Santé Subjective

Comportement de Santé

Agence Inter mutualiste IMA-AIM:

Maladies chroniques 2014

Diabète 2013

Dépistage du cancer du sein 2017

ISP-HIS:

Etat de santé déclaré

Fréquence de surpoids et de l’obésité chez les 18 ans et plus

V. Logement

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Parc des bâtiments 2019

Ventes immobilières (maisons d’habitation ordinaires) – 2017 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2018 – Rev 2017

Ventes de terrains à bâtir – 2014 – Statistique fiscale des revenus – Exerc. 2015 – Rev. 2014

Cityse (DEMO-UCL) – SPFEco – DGSIE-SWL 01/01/2017:
Logements publics

VI. Services à la population

INAMI – 31/12/2016

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Population 01/01/2008-2018

Hôpitaux: SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement – DG Organisation des Etablissements de Soins – Service Datamanagement – 2017

ONE 2017 – Kind&Gezin 2017 – 2017 – Dienst für Kind – 2017

VII. Formation

Census – 2011:
Primaire, secondaire, supérieur

Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement fondamental et spécialisé - 2014-2015

Fédération Wallonie-Bruxelles - Etablissements et implantations de l'enseignement secondaire et supérieur / Enseignement supérieur (Les Hautes Ecoles) - 2013-2014

VIII. Emploi

ONSS - 31/12/2017 (emploi au lieu de travail) et 31/12/2018 (emploi au lieu de résidence) :
Salariés

INASTI - 31/12/2018:
Indépendants

ONEM - Juin 2018 - Juin 2019 - FOREM - D.E.I. - Septembre 2019 :
Taux de chômage

Steunpunt WSE:
Taux d'emploi 2017
Mobilité des travailleurs 2016

IX. Revenus

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2018 - Rev. 2017

SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes villes - Chiffres et RIS - 2008-2018 -
www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris

X. Tissu économique

ONSS - 31/12/2017:
Entreprises

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Résultats de l'enquête agricole - 2018

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Tourisme 2018